

Direction Régionale de l'Industrie de la
Recherche et de l'Environnement d'Aquitaine

Bordeaux, le 29 janvier 2009

Groupe de Subdivisions de la Gironde

Référence : DG-GS33-EI-09-076

Affaire n° : 5422-520008-1-4

Vos réf. :

Affaire suivie par : Georges Derveaux

Georges.derveaux@industrie.gouv.fr

Tél. 05 56 00 04 00 – Fax : 05 56 00 04 57

Objet : jugement du 30 décembre 2008

Etablissement concerné :

IMERYS T.C.

Carrière de BLASIMON

Rapport de l'inspection des installations classées
au
Commission Départementale de la Nature, des paysages
et des sites

Présentation

La société IMERYS STRUCTURE a été autorisée à exploiter une carrière à ciel ouvert d'argile par arrêté préfectoral du 30 juillet 2004.

Le changement d'exploitant de cette carrière au profit de la société IMERYS TC (réorganisation interne) a été acté par arrêté préfectoral du 9 février 2006.

L'autorisation d'exploiter la carrière de BLASIMON a fait l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de BORDEAUX.

Par jugement du 30 décembre 2008, le tribunal administratif de BORDEAUX a enjoint le préfet de GIRONDE de compléter les prescriptions de l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2004 sur les thèmes suivants :

- suivi des rejets d'eau dans le milieu naturel,
- valeur limite de bruit
- transmission des analyses réalisées pour le suivi de l'installation à la commission locale de suivi

La modification des prescriptions nécessite un arrêté préfectoral complémentaire pris en application de l'article R512-31 du Code de l'Environnement après une présentation à la commission compétente.

Consulté sur le projet d'arrêté préfectoral complémentaire, l'exploitant n'a pas formulé d'observations particulières.

Conclusions

Compte tenu des éléments exposés dans le présent rapport, nous proposons à la commission départementale de la Nature, des Paysages et des sites prononcer favorablement sur le projet de prescriptions complémentaires joint en annexe.

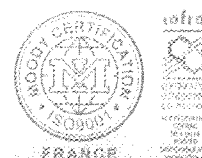
L'inspecteur des installations classées,

Georges Derveaux

P.J. : Projet d'arrêté complémentaire

Copie : EISS

42, rue du Général de Larminat
Boîte Postale 56
33035 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 00 04 00 – Fax 05 56 00 04 57
www.aquitaine.drire.gouv.fr



Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr

200405955